

Réforme de la formation des enseignants
Commission recherche du 10 mars 2020

Présents : A. Leprince, R. Andro, G. Gueudet, S. Lemarchand, M. Hardouin, N. Bonneton-Botte, P. Marzin, D. Cariou, K. Harma, N. Peron-Philippe, M-H Delavoro, G. Chamerois, M-T Cam, O. Paul, Y. Hernandez

Les éléments ci-dessous sont complémentaires au diaporama joint.

Après le bilan, les éléments de discussion sont retranscrits le plus fidèlement possible, sans synthèse. Le but de cette première commission recherche était de partager un état des lieux. Ce compte-rendu a ainsi vocation à permettre à ceux qui n'avaient pu être présents de reprendre à la rentrée les débats là où ils se sont arrêtés avant le confinement.

1. Bilan

Des difficultés pointées quant à la place de la recherche dans la formation :

- Même si les initiatives sont nombreuses sur les sites, avec de belles réussites (participation active d'étudiants MEEF à des travaux de recherche, à des séminaires, succès au concours « mon mémoire en 180 secondes, etc.), la recherche reste pour beaucoup d'étudiants une activité à part dans leur formation, dont ils ont du mal à percevoir l'intérêt, tant pour l'obtention du concours que pour la professionnalisation.
- pour faire le lien entre M1 et M2 notamment, du fait de grandes disparités entre cohortes (22 parcours MEEF)
- pour de nombreux parcours, les liens entre UFR et INSPE sur les questions recherche sont à renforcer.
- des productions étudiantes parfois intéressantes mais un travail trop peu valorisé par les étudiants
- manque d'EC pour encadrer
- volume horaire « initiation à la recherche » est relativement faible (8% du volume global)
- difficulté d'articuler les regards EC/formateurs
- La formation de formateurs doit prendre une place plus importante, avec pour objectifs : développer une culture scientifique et esprit critique, assumer une posture de formateur « chercheur », faire vivre la coopération professionnelle et expérimenter une communauté de pratique
- difficulté de prise en compte du temps d'accompagnement

Des avancées :

- Un travail d'harmonisation entre les parcours a été effectué en 2016, avec une définition de neuf compétences à acquérir en M1 :
 1. Justifier un sujet
 2. Utiliser un moteur de recherche
 3. Biblio, Etat de l'art, Citer un auteur
 4. Rendre compte d'un article
 5. Formuler des hypothèses
 6. Répondre à une problématique
 7. Articuler des points de vue contradictoires
 8. Ecrire selon les normes scientifiques
 9. Présenter son travail à l'oral

Pistes d'évolution envisagées (lors des derniers séminaires de formateurs notamment) :

- Développer des recherches coopératives qui associent des étudiants
- Travailler la logique d'animation par séminaire
- Regroupement de toutes les formations à la recherche en MEEF sur la même journée (le vendredi ?), de façon à faciliter les mutualisations entre parcours MEEF et la participation des étudiants à des évènements/travaux dans les unités de recherche
- Constituer des équipes plurielles (EC/formateurs) pour accompagner la démarche de recherche
- Travailler le continuum de formation M1-M2
 - thématique à explorer sur 2 ans
 - progressivité M1-M2
 - difficulté majeure pour les PLC en particulier : acquérir sur les 2 années une culture scientifique de la discipline et une culture scientifique de la didactique

Cadrage par le ministère : Cf. diaporama

5 niveaux envisagés. Le niveau 2 correspond aux attentes à la fin du master.

Place de la recherche dans les futures maquettes :

« Au moins 15% du temps à l'initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser des situations professionnelles.

Bloc praticien réflexif : 72h comprenant de l'analyse de pratiques qui doit s'appuyer sur des travaux de recherche.

Bloc pilotage : proposition de 24h sous forme d'ingénieries coopératives (conception collective de séquences, mise en œuvre en classe, analyse collective des séances, appuyée sur la recherche, propositions d'évolutions, nouvelle mise en œuvre en classe)

Bloc conception : en questionnement (comment renforcer la place de la recherche ?)

Discussion

Organisation de la formation

Rozenn : 4 UE fidèles aux 4 blocs de compétences. Il resterait à travailler la question de l'évaluation par bloc de compétence. Une entrée pédagogique par compétence permet de mettre les équipes disciplinaires au travail sur les attendus. L'évaluation de la maîtrise des compétences doit également être pensée dans une logique de continuum de formation. Le mémoire comme objet en deuxième année devient un support d'évaluation d'un certain nombre de champs de compétences.

Patricia : 4 UE de 30 ECTS

Rozenn : Oui mais avec des choix de focales sous-tendus par la logique d'un continuum

Patricia : Considérant qu'un master représente un diplôme européen crédité de 120 ECTS, comment la nouvelle organisation se pose dans le LMD pour des étudiants qui sortiront sans concours et qui devront entrer sur le marché du travail.

Rozenn : C'est une réflexion qui dépasse l'INSPE et qui concerne plus généralement l'UBO. L'INSPE sera force de proposition si les collectifs s'accordent pour entrer dans cette logique d'évaluation par compétences. L'idée de « supplément au diplôme » doit aussi guider la réflexion pour permettre des logiques d'équivalence et des stratégies de valorisation du parcours étudiants sortant sans concours. A vrai dire, l'INSPE est un peu en retard sur cette logique de complément au diplôme.

Ghislaine : il ne faut pas laisser croire aux détenteurs d'un master MEEF que cela est suffisant pour se lancer en thèse.

Question de la place des UFR dans les futures formations

Agnès : il n'y a pas de raison que cette place soit minimisée, au contraire. Là encore, la logique de réflexion sur un continuum M1-M2 doit nous amener à plus de liens entre les contenus dispensés par chacun. Constat d'un manque d'EC dans nos formations.

Rozenn : le clivage de répartition M1-M2 a fait que dans certains parcours, des étudiants sortent de l'INSPE en gros décalage avec le monde professionnel qu'ils visent. Cela traduit un manque d'accompagnement par les acteurs scientifiques disciplinaires et une inadéquation des contenus apportés et des représentations de l'éducation nationale.

Gilles : Question du calendrier qui ne doit pas chevaucher avec le concours et de son articulation positivement au concours pour qu'il prenne sens pour les étudiants par rapport au concours.

Agnès : la réflexion devra être posée. Sans doute que les concours (dans les premiers projets) pourront aider, notamment si l'oral s'appuie sur le mémoire de recherche.

Question du stage et de son lien avec le recueil de données et le second oral

Rozenn : rien ne sera jamais aussi clair et tranché. Le mémoire sera un support intéressant mais ne pourra pas être exigé pour tous (présence de candidats non titulaires d'un master MEEF). La posture des candidats sur des enjeux de pratique réflexive et de posture critique sera forcément appréciée, de même qu'elle pourra constituer la base des critères d'évaluation de la soutenance des mémoires.

Didier : la recherche à l'INSPE est ce qu'elle est. Il faut se satisfaire de ce qui existe par endroits. Par exemple ce qui est fait en termes d'initiation à la recherche en PE à Brest est très satisfaisant. C'est peut-être moins vrai dans certains parcours.

Agnès : néanmoins, les évaluations des étudiants de la partie « recherche » de la formation sont moins bonnes que pour d'autres facettes de la formation.

Patricia : c'est logique du point des stratégies dans lesquelles les étudiants s'engagent

Agnès : oui, alors même que nous plaidons pour que l'initiation à la recherche soit vue par les étudiants comme une bonne façon de préparer son concours et de se développer professionnellement. C'est sur ce point que nous devons collectivement œuvrer.

Réforme en cours

Ghislaine : question du refus de la réforme ? En étant pragmatique on sait que la réforme se fera. Toutefois si le cadrage n'est pas encore assez précis, il ne faut pas perdre son temps à réfléchir à des UE.

Rozenn : Si nous voulons réenclencher le travail c'est que nous pensons que nous aurons beaucoup de marge de manœuvre pour engager la réforme. Le projet d'arrêté (ni officiel, ni diffusé mais qui doit passer au CNERSER fin avril) laisse la main aux acteurs locaux pour la mise en œuvre. Ceci doit donc nous motiver à discuter et réfléchir aux éléments de mises en œuvre que nous souhaiterons défendre au local. Il convient concrètement de s'accorder ensemble sur les éléments d'accord et de désaccord entre tous les acteurs locaux.

Agnès : banaliser une demi-journée recherche à l'échelle académique (à l'exemple de ce qui se fait en PE) serait déjà une avancée.

Patricia : un dispositif de ce type (ESR) a été expérimenté à Brest et a donné des résultats plutôt bons. Quelle place des labos ?

Rozenn : une place forte qui permettrait d'articuler et de mutualiser certaines actions (séminaires, etc.).

Patricia : je pensais plutôt à des sujets de mémoire

Agnès : ça existe déjà à titre d'exemple mais souhaite-t-on généraliser cela ? Si oui, il faut le dire et penser la logistique.

Rozenn : il faut faire le deuil des cadrages nationaux à court terme

Patricia : comment les contenus scientifiques et les contenus disciplinaires vont pouvoir exister dans la logique des quatre blocs ?

Nathalie B : Crainte d'une dissolution de l'UE recherche et nécessité de garder une visibilité

Rozenn : faire apparaître une ligne initiation recherche avec des heures dedans ne sera pas un problème.

Agnès : ce ne sera plus une UE mais cela peut être une EC à l'intérieur de l'UE. On ne touche pas au volume horaire et on ne les dilue pas. Elles restent globalisées et repérables.

Didier : à Brest les EC n'ont pas le temps de faire de l'analyse de pratiques et donc cette activité ne peut pas être irriguée par la recherche. Sinon, fallait-il comprendre qu'il y avait de la recherche dans tous les blocs, au risque d'une dispersion ?

Agnès : oui et non. Il y a de la recherche dans tous les blocs mais des temps forts sont prévus également (bloc praticien réflexif, bloc pilotage, etc.).

Didier : quand se sera écrit dans la maquette cela risque de créer un effet « injonction à faire » qui pourrait être délétère. De même le vocable « ingénierie coopérative » suggère une acception très spécifique dans certains champs scientifiques. On pourrait modifier l'appellation en « dispositif coopératif ».

Nathalie P : question de la répartition des heures dans le bloc didactique disciplinaire et de l'injonction à faire des dispositifs coopératifs

Rozenn : Répartition au sein de l'équipe du parcours. Et puis ce ne sont pas des injonctions à faire mais des orientations.

Patricia : pourquoi ne pas nommer le bloc « recherche et pratique réflexive » ? Est-ce que la notion d'équipe pédagogique est partagée partout ? Y compris en PE ?

Rozenn : le séminaire de Guerlédan a permis de fixer plusieurs principes forts. Il demeure un vrai travail à opérer sur la notion de polyvalence notamment.

Continuum de formation

Didier : deux points de discussion : répartition des horaires M1-M2 étant entendu qu'on ne peut pas garder la répartition actuelle. Propose une répartition par semestre. Par ailleurs sur le continuum M1-M2 il semblerait pertinent que les étudiants s'engagent dès le M1 sur un sujet qu'ils conserveront en M2 et qu'ils approfondiront. Dans cette logique le recueil et l'analyse est privilégié en M1.

Olivia : accord. Cela permet de l'approfondissement. Certains étudiants de M2 témoignent même d'une frustration à ne pas pouvoir conserver le même sujet.

Nathalie : Oui mais il faut aussi laisser les étudiants choisir ou non de conserver leur sujet du M1 au M2.

Magali : Le mémoire serait-il individuel ? En binôme ? En trinôme ?

Patricia : le travail en binôme est plus léger pour les formateurs et formateurs pour les étudiants.

Nathalie B : avec le concours, « subir » le binôme risque d'être plus tendu... Un écrit à deux en M1 et en individuel en M2 ?

Didier : il faut conserver de la souplesse... Si souvent le binôme fonctionne bien il arrive que cela ne fonctionne pas.

Rozenn : sur la période du recueil de données ?

Stéphanie : il faut de la souplesse

Rozenn : oui, même si c'est moins simple à articuler avec l'académie. Comment répartir les 6 semaines de stage en M1 ?

Nathalie P : on peut imaginer anticiper le stage en responsabilité en fin de M1 ? Des échanges sont en cours et des pistes sont évoquées

Agnès : quelles périodes semblent essentielles à conserver ?

Magali, Didier : janvier-février

Nathalie : février-mars

Didier : trop tard

Patricia : ça dépend de ce qu'on attend à la fin du M1. La continuité M1-M2 peut plaider pour un recueil en mars avec des analyses moins approfondies en M1 et plus poussées en M2.

Didier : dans mon champ il suffit d'enregistrer une séance de cours et on en a pour dix ans de travail. Chaque cadre a des contraintes spécifiques d'où la nécessité de souplesse.

Agnès : sur le continuum de formation et l'articulation UFR/INSPE ?

Ghislaine : c'est très difficile mais par contre on constitue des binômes expérimenté dans l'encadrement de mémoire / novice, sans distinction UFR/INSPE

Stéphanie : nous on parvient à tenir des encadrements UFR/INSPE. Par ailleurs on organise un séminaire de recherche UFR/INSPE qui est suivi pour moitié des étudiants du parcours.

Didier : il y a une partition très marquée à Brest et à Rennes. A Brest c'est l'INSPE, à Rennes c'est plutôt l'UFR.

Stéphanie : les séminaires permettent aussi une forme de formation de formateurs

Agnès : il serait aussi nécessaire de diffuser ce qui est fait par les collègues autrement que par un résumé synthétique

Didier : quelle rémunération pour animer un séminaire ?

Agnès : plusieurs paramètres mais c'est au parcours (au RMO) de répartir les heures comme il veut. Les heures d'accompagnement devraient être maintenues. Ces heures restent un problème à Rennes 2 puisqu'elles n'existent pas ou presque (d'autres systèmes d'excédents peuvent être mobilisés). Si le mémoire est sur deux ans comment le penser à cet aune ?